

Conséquences à long terme des actes de violence et des traumatismes

- De l'ensemble des enfants ayant subi la violence, 30 % souffrent de problèmes de santé physique, affective, cognitive ou mentale. Les effets de la violence faite aux enfants s'échelonnent de la dépression et l'anxiété aux retards de développement. Les enfants qui sont, ou ont été violentés courent également un risque beaucoup plus élevé de connaître de graves problèmes d'équilibre affectif et d'adaptation en tentant de faire front.
- Seulement 10 % des agressions sexuelles perpétrées contre les femmes sont signalées à la police. Cette situation tient entre autres au fait que l'agresseur est souvent une personne en position d'autorité face à la personne agressée.
- Une bonne part des femmes purgeant une peine fédérale ont vécu pendant l'enfance des agressions sexuelles de nature souvent incestueuse et violente, durant des périodes prolongées et perpétrées par de multiples agresseurs. Elles présentent également un taux élevé de revictimisation aux mains d'hommes violents. Par conséquent, la seule présence d'hommes effectuant des contrôles de routine, l'obligation de raconter à du personnel masculin leur vécu de violence et d'autres souvenirs déclencheurs de ce genre, la surveillance par des hommes et les fouilles à nu, particulièrement en présence de personnel masculin, ont également pour effet de revictimiser les femmes incarcérées.
- Les femmes et les filles sont vulnérables aux agressions physiques et sexuelles. Quarante pour cent des femmes handicapées ont été violées, violentées ou agressées.
- La majorité des femmes autochtones ont été agressées. Les femmes autochtones et autrement racisées font également l'objet d'agressions physiques et sexuelles en raison de leur race, en plus de subir les autres

formes de violence contre les femmes et d'abus de pouvoir et d'autorité.

- Les filles sont plus susceptibles que les garçons d'être victimes de violence aux mains de membres de la famille. Quatre victimes d'inceste sur cinq (79 %) sont des filles.
- De l'ensemble des agressions sexuelles signalées à la police, 63 % concernent des filles de moins de 18 ans.
- Malgré ces statistiques et la réalité vécue par les femmes, il n'existe que peu de programmes ou de services de counseling accessibles aux femmes incarcérées ayant subi des agressions physiques ou sexuelles.
- Les taux élevés de problèmes de maladie mentale, d'incidents d'automutilation, de dépression et de suicide parmi les femmes incarcérées justifient, éthiquement et juridiquement, une évaluation adéquate et appropriée de leurs besoins de traitement, d'une façon qui ne se traduise pas par un classement à sécurité élevé pour celles ayant les besoins les plus pressants.

Références

The FREDA Centre for Research on Violence against Women and Children.
Violence Against Girls: Statistical Highlights. Vancouver: FREDA.

Institut canadien de recherches sur les femmes. (2004). *ICREF Feuillet d'information. Les femmes, la paix et la sécurité*. Ottawa: ICREF.